



N° 179 - DECEMBRE 2007



www.unat.asso.fr

éditorial

par François Soulage, *Président de l'Unat*

Un éditorial est l'occasion de donner des nouvelles de notre organisation, de faire le point sur les rapports qui peuvent exister avec différents partenaires sur des évolutions politiques ou sociétales en cours.

Cette fois-ci, au moment d'écrire cet éditorial, je me suis posé la question de savoir ce qui était réellement nouveau. La réponse est hélas négative. Le vote du budget de l'État pour l'année 2008 ne contient aucune mesure nouvelle qui puisse nous intéresser; nous n'avons rien obtenu de nouveau concernant en particulier le plan patrimoine.

Nous avons sollicité à plusieurs reprises, comme cela avait été promis aux derniers Rendez-Vous de l'Unat au mois de septembre une rencontre avec notre ministre, mais, pour le moment, nous n'avons pas eu de réponse.

Pourtant notre plan d'action est prêt à être discuté. Nous avons, comme cela était prévu, essayé de sortir définitivement des difficultés que nous a provoquées l'ancienne direction de l'ANCV concernant le programme Vacances des seniors. Pour cela nous avons rencontré la Direction du tourisme, mais pour le moment, nous ne pouvons pas dire que les choses ont beaucoup avancé.

Seules sans doute nos relations avec l'ANCV se sont clairement normalisées; vous trouverez d'ailleurs dans ce numéro les précisions du directeur de l'ANCV en réponse à nos propres interrogations. Par contre, notre mois de novembre a été très occupé par la réforme du classement des hébergements touristiques qui s'inscrit dans une démarche intéressante mais avec un calendrier qui ne nous semble pas réaliste. Le Ministre nous demande d'aller extrêmement vite pour une réforme qui, pour l'ensemble des acteurs, peut être lourde de conséquences.

Espérons enfin que, après de nouvelles interventions en notre faveur de la part de parlementaires de tous bords, à l'occasion des débats budgétaires, le gouvernement prêterait davantage attention au volet social du tourisme et particulièrement à la concrétisation de l'accès aux vacances qui demeure un élément important de la vie de nos concitoyens. ■

La Lettre de l'Unat
8, rue César Franck
75015 Paris
Tél. 01 47 83 21 73
Fax 01 45 66 69 90
infos@unat.asso.fr

le flash du mois

Chers lecteurs de Flash Unat

Vous recevez pour la dernière fois Flash Unat sous cette forme, car à partir de janvier notre bulletin mensuel fait peau neuve.

Flash Unat devient une lettre électronique, avec une meilleure lisibilité du sommaire et plus de souplesse pour la rédaction des articles.

Nous comptons sur vous pour nous transmettre vos remarques et suggestions, après la parution des trois premiers numéros.

Un des objectifs de cette nouvelle formule est d'augmenter la diffusion de Flash Unat. Alors n'hésitez pas à nous envoyer les adresses électroniques des personnes intéressées par notre bulletin d'information à flashunat@unat.asso.fr. Avant d'écrire cette nouvelle page d'histoire de Flash Unat nous remercions Chantal Raimondi qui depuis décembre 1991 met en page notre lettre et a réalisé les différentes maquettes.

Rendez-vous le 15 janvier avec le n° 1 de e-Flash Unat.

Gérard DUVAL

■ Étude Protourisme sur les villages de vacances

La commission Loisirs de France a assisté, le 13 novembre dernier, à la présentation des premiers éléments de l'étude sur l'image et le positionnement des villages de vacances.

C'est aujourd'hui la phase hiver qui va commencer. La simultanéité de cette étude et de la réforme de classement des villages de vacances, (réforme qui concerne également l'ensemble des hébergements touristiques), tombe à point nommé.

Notre secteur, prêt déjà à remettre en question son appellation et sa démarche de qualité, repartira également sur un classement nouveau, vraisemblablement de 1 à 4 étoiles. Tous ces nouveaux éléments nous permettront de repartir sur un nouveau positionnement, et nous permettra de mieux valoriser notre offre sur le marché touristique.

■ Accessibilité des établissements du tourisme social et associatif suite

Les échéances fixées par la loi de février 2005, sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap approchent. Le diagnostic de tous les Etablissements Recevant du Public, jusqu'au niveau 4, est obligatoire avant le 31 décembre 2010 et tous les ERP doivent être mis en conformité au 1^{er} janvier 2015.

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 23 octobre 2007, un groupe de travail a été mis en place afin de faciliter la mise en œuvre de cette loi au niveau des établissements de l'Unat. Composé par les représentants des associations suivantes : éthic étapes, Ligue de l'Enseignement, UCPA, Vacancier et valvf, il rassemble des associations centralisées et fédérées et permet de couvrir l'ensemble de nos activités.

Ce groupe est piloté par Gérard Duval et Jacques Chauvin. Il a été décidé de procéder à des diagnostics "test" sur une quinzaine d'établissements : villages de vacances, centres sportifs, gîtes, centres enfants-adolescents, situés en bord de mer, en milieu rural et en montagne dans le courant du premier semestre 2008 avec le bureau d'études "Frédéric Dumez".

D'ici là, une note spécifique aux enjeux de cette loi sera publiée dans le numéro de janvier de Flash-Unat: rappel des textes en vigueur et de leur accès, présentation détaillée de l'action de l'Unat, tests du premier semestre 2008, négociations tarifaires avec des cabinets spécialisés, recherches de financement en particulier auprès de l'ANCV.

Suivi Armelle Demeure
a.demeure@unat.asso.fr

■ La réforme des classements des hébergements touristiques (suite)

Ce chantier, ouvert le 22 octobre dernier par le Secrétaire d'État chargé de la consommation et du tourisme, M. Luc Chatel, se révèle extrêmement important et complexe à la fois. Au cours du mois écoulé, près d'une dizaine de réunions de travail se sont tenues, avec une participation active de l'Unat. Il s'agit en effet à la fois de reprendre notre propre classement des villages de vacances, d'essayer de l'harmoniser avec celui des résidences de tourisme, tout en faisant ressortir les spécificités des villages de vacances par rapport à ces dernières.

Au moment où la Commission Loisirs de France mène elle-même un important travail de réflexion sur l'avenir de la démarche de qualité, le travail sur les classements peut en effet constituer une occasion unique de panacher critères de qualité et critères de classement. Armelle Demeure et un groupe de travail consti-

tué autour de Colette Sénéchal ont tenu la gageure de mettre en place en quelques semaines un projet de nouvelle grille de classement, en liaison et en accord avec le Syndicat national des résidences de tourisme et la FNHPA.

Ceci doit bien sûr être maintenant validé par le secteur et le calendrier de travail trop tendu proposé par le ministre sera, nous n'en doutons pas, allongé. Mais il est essentiel que, à l'instar de l'hôtellerie et des autres hébergements, nous soyons prêts à cette modernisation des classements dans un sens qui nous agrée et soit utile à notre secteur; c'est aussi dans cet esprit que l'Unat souhaite rouvrir la question d'un éventuel classement des hébergements touristiques à destination des jeunes, si ces classements deviennent obligatoires, ce qui semble devoir être le cas.

■ L'ANCV précise :

Suite aux informations sur les dossiers d'aide à la pierre bloqués à l'ANCV, publiées dans le dernier Flash Unat, l'ANCV nous précise :

Au titre des aides décidées par l'ANCV jusqu'en 2005, 54 dossiers sont bloqués pour des raisons juridiques, représentant 4,3 millions d'euros. Au titre des aides décidées en 2006, soit 6,5 millions d'euros pour 145 dossiers, aucun dossier n'est bloqué; la plupart des aides n'ont pas encore été payées dans l'attente de pièces justificatives à fournir par les bénéficiaires. En 2007, l'ANCV n'a attribué aucune aide à la pierre, son régime étant en cours de refonte. Dans ce cadre, 470 organismes ont fait connaître leur souhait de recevoir un dossier de demande d'aide. Par ailleurs, en juin 2007, l'ANCV a décidé de verser à l'État 9,9 millions d'euros pour lui permettre de régler auprès des 136 organismes concernés -pour l'essentiel des adhérents de l'Unat- ses dettes présentes ou à venir au titre du programme de consolidation de l'équipement du tourisme social

■ Programme Seniors en vacances

Le programme "Seniors en Vacances" mis en place depuis le 1^{er} juillet 2007 par l'Agence nationale pour les chèques-vacances et soutenu par le Secrétaire d'État à la consommation et au tourisme permet aux seniors à revenus modestes de partir en vacances en bénéficiant d'une aide directe de l'ANCV. Dans son esprit, il s'inscrit dans la continuité du programme "Vacances des Seniors" initié par l'Unat en 2004 et qui a pris fin en juin 2007.

Ce dispositif s'adresse aux centres communaux d'action sociale, clubs de retraités, caisses de retraites, foyers logements, ... qui sont chargés de former des groupes de personnes âgées - 30 personnes en moyenne - répondant aux critères d'éligibilité suivants : être âgé de plus de 60 ans, être retraité ou sans activité professionnelle, être non imposable (avant déduction fiscale) et résider en France.

Il repose sur :

- des offres de séjours "clés en main" comprenant la pension complète, les activités en journée, les soirées animées et les excursions. Ces offres sont proposées par les professionnels du tourisme associatif et privé, en France, à la mer, à la campagne ou à la montagne, en villages de vacances, résidences ou hôtels. Ces offres sont hors saison juillet-août de manière à favoriser la rentabilité des installations.

- une aide à la personne, versée directement par l'ANCV à l'équipement d'accueil, et représentant près de la moitié du coût du séjour. Pour 2008, l'ANCV recense plus de 45 destinations en France et mobilise les moyens nécessaires au départ de 10 000 bénéficiaires. Pour 2009, le programme pourrait porter sur 100 000 bénéficiaires avant d'être étendu à 500 000. Dans cette dernière perspective, l'ANCV rassemblera des partenaires intervenant dans la gestion et le financement du programme.

Renseignements complémentaires :
www.ancv.com, rubrique Seniors en Vacances ou seniorsenvacances@ancv.fr

Du changement à la coordination des Unat régionales

■ Départ de Magali Bonnin

Ainsi que nous l'avions annoncé depuis plusieurs semaines, Magali Bonnin a quitté l'Unat le 30 novembre dernier pour s'engager dans une nouvelle aventure professionnelle. Il y a 7 ans que Magali était arrivée à l'Unat, pour s'occuper tout d'abord de l'Unat Ile de France, puis, progressivement, pour s'occuper exclusivement de l'animation du réseau des Unat régionales. Il n'est pas superflu de souligner l'excellent bilan laissé par Magali, qui a largement contribué au développement de l'action des Unat régionales, aidé de façon efficace les chargés de mission sans cesse plus nombreux, coordonné les deux dernières éditions des Rendez-Vous de l'Unat de Najac et du Croisic. Elle tint en outre une place importante dans l'équipe permanente de l'Unat, par son abattage, sa précision, son sens de l'organisation et de l'initiative, son engagement en faveur de notre secteur, et un entrain et une bonne humeur jamais démentis. Qu'elle soit très vivement remerciée pour tout ce qu'elle nous a apporté...

Et si vous entendez parler de P2M consulting... sachez que vous y trouverez Magali, que nous espérons beaucoup recroiser sur notre chemin.

■ Arrivée de Camille Marmet

Mais si ce départ nous attriste, nous avons en même temps le grand plaisir d'accueillir, pour remplacer Magali, Camille Marmet, que beaucoup d'entre nous connaissons. Camille avait déjà fait un passage à l'Unat il y a quelques années pour un remplacement de congé maternité... qui avait laissé un très bon souvenir. Quelques années au service de Belleville Insolite puis de ça se visite! ont renforcé son expérience sur le terrain et l'ont même conduite au conseil d'administration de l'Unat Ile de France. C'est dire si, nous embauchons quelqu'un qui connaît déjà le réseau de l'Unat. Ce poste de plus en plus important de coordination des Unat régionales est donc en de très bonnes mains et nous souhaitons la bienvenue à Camille et lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle responsabilité professionnelle.

Les colloques de l'automne

■ Unat Champagne-Ardennes

L'Unat Champagne Ardenne et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire ont organisé les Premières Rencontres régionales du Tourisme pour tous le 15 novembre 2007 à Chalons en Champagne. Le Conseil régional a apporté son soutien à l'Unat régionale et à la CRESCA en accueillant cette manifestation à l'Hôtel de Région. Le Président de la Région, M. Jean Paul Bachy, a confirmé son intérêt pour le tourisme associatif à vocation sociale. Cette journée a rassemblé plus de 110 personnes. Les actes seront disponibles à partir du 2 janvier 2008. champagne-ardenne@unat.asso.fr

■ Unat Rhône-Alpes

En mars 2007, l'Unat Rhône-Alpes a mené une étude auprès de ses adhérents et de leurs équipements pour connaître leurs pratiques sur la thématique du Développement durable.

Le 20 novembre 2007, Marie Wibaux, nouvelle chargée de missions de l'Unat Rhône-Alpes sur le développement durable, a présenté les conclusions de l'étude au centre d'accueil La Traverse (Ligue de l'Enseignement), dans la Loire, et Frédéric Prella, président de l'Unat Rhône Alpes a présenté les axes stratégiques qu'il souhaite mettre en place pour 2007/2009. Une cinquantaine de participants et une dizaine d'intervenants étaient présents: l'ADEME

Rhône-Alpes, Hélios 42, M. Henri Nigay Conseiller général de la Loire, et des associations et fédérations adhérentes de l'Unat Rhône-Alpes: Loire Hébergement Collectif, La Ligue de l'Enseignement, Cap France, éthic étapes ou encore LVT, qui ont témoigné de leur expérience dans la démarche de développement durable. Tout au long de cette journée, des échanges et débats ont été proposés, et les participants ont pu visiter la chaudière à bois déchiqueté du centre La Traverse, récemment installée.

www.unat-rhonealpes.asso.fr



■ Unat Ile de France

L'Unat Ile de France a réuni 150 personnes le 26 novembre au Fiap Jean Monnet pour fêter ses 20 ans à l'occasion d'un colloque qui avait pour thème "L'accès aux vacances: du droit à

la réalité?". Les participants ont découvert la diversité des associations et de leurs activités dans le cadre d'un parcours gustatif qui rappelait à partir de dix mots les valeurs du monde du tourisme associatif: nature, découverte, partage, solidarité, rêve, plaisir, bien-être, culture, liberté et création.

La première table ronde avec Jean-Pierre Tourbin, Président de la CAF 93, Bertrand Oliviero, Adjoint au Maire de Garches, Patrice Sac, Vice-Président du Conseil général de l'Essonne, Alain Planchais, salarié du CE de Thalès et Jamel Oudni de la CGT a souligné la diversité des interventions pour une politique sociale du tourisme, les spécificités de la région et les freins pour combattre l'exclusion des vacances pour certains publics.

À l'occasion de la deuxième table ronde, Jean-Bernard Bros, l'adjoint au Maire de Paris en charge du tourisme, a présenté ses différentes actions partenariales avec l'Unat Idf et des associations du tourisme social; Jean-Marc Rigaud représentant le Délégué régional au tourisme a confirmé sa volonté de renforcer les partenariats avec l'Unat Idf, Marie Richard, Vice-Présidente de la Région Ile-de-France en charge du Tourisme, des Sports et des Loisirs, a présenté les particularités du tourisme francilien, les aides de la Région pour la rénovation du patrimoine en particulier dans le cadre des pôles touristiques et le dispositif d'aide au départ mis en place suite à un rapport réalisé par l'Unat Idf. En 2007, la mise en œuvre de ce dispositif confié à l'Unat Idf avec un budget de 550 000 a permis à 2000 personnes, en majorité des familles monoparentales, de partir pour la première fois en vacances.

François Soulage, Président de l'Unat nationale a rappelé les différents défis à relancer pour la mise en œuvre d'une véritable politique sociale du tourisme dans notre pays et les enjeux pour les associations.

Gérard Duval, Président de l'UNAT Idf a d'abord formulé le vœu que les organismes en charge du tourisme dans la région, les départements et à Paris prennent mieux en compte le tourisme national. Il a d'autre part souhaité que cette rencontre qui a réuni une grande diversité de partenaires puisse se renouveler et il a proposé à la Région et à la Ville de Paris de créer un centre de ressources pour que tous les acteurs de la politique sociale du tourisme puissent se rencontrer, s'informer et partager des savoir-faire.

À l'occasion de ce colloque, l'Unat Idf a diffusé son annuaire 2008 qui présente ses 59 membres; il a été réalisé grâce au soutien du CRT Idf, du Crédit Coopératif et de la Sodexo. www.unat-idf.asso.fr

Le 3^e Forum de l'innovation associative (suite)

Nous poursuivons la présentation des résultats du Forum de l'Innovation qui s'est déroulé lors des 5^e Rendez-vous de l'Unat au Croisic du 12 au 14 septembre 2007 sur le thème du développement durable.

Au-delà des trois prix décernés et présentés dans le Flash Unat du mois d'octobre, le Jury du 3^e Forum de l'Innovation a attribué deux coups de cœur...

Les coups de cœur du jury du 3^e Forum de l'Innovation associative ont été décernés à "ça se visite - Balades urbaines" et à "Escapade, Liberté, Mobilité - Clé des champs"



■ Ça se visite!

1 rue Robert Houdin - 75011 Paris

www.ca-se-visite.fr

"Balades urbaines : la participation des habitants pour une ville durable" lancé en septembre 2005.

Membre : Unat Ile de France



Activité principale de l'association : voyages et excursions en France

Détail activité : association spécialisée dans la découverte de quartiers en proposant des balades urbaines, des rallyes pédestres et des ateliers ambulants d'éducation à l'environnement urbain. Ça se visite! propose une pratique touristique alternative autour d'activités de découverte de quartiers axées sur la rencontre avec les habitants.

Bref descriptif de l'opération : les balades urbaines consistent en des visites de quartiers menées par des habitants (les accompagnateurs-révélateurs de quartier) qui partagent avec le public les anecdotes, l'histoire et la vie de leur quartier. Elles reposent sur la découverte d'endroits authentiques et insolites, leurs histoires, leurs traditions ainsi que sur la rencontre de personnes qui vivent et/ou travaillent localement : artisans, commerçants, artistes, habitants, associations, ...

■ Apports environnementaux liés au projet

approche ludique de l'environnement urbain : la ville hier, aujourd'hui et demain, les projets de renouvellement urbain, les enjeux pour un quartier durable.

Alternative au tourisme de masse et à ses nuisances, elle est porteuse d'identité, de découverte et de développement local. Les visites se font par groupes de 15 personnes maximums pour favoriser la convivialité et les échanges, dans le respect des habitants et du patrimoine urbain. Un seuil maximum de balades par an est fixé.

■ Apports sociaux liés au projet

ça se visite! se veut être un porte-parole du quartier par la retransmission orale de ses habitants. C'est une forme de "tourisme participatif" : participation du visiteur à la vie locale et celle des habitants aux activités touristiques.

■ Apports économiques liés au projet

Retombées économiques directes par la création d'emplois de révélateurs de quartier (1 permanent et 5 vacataires) et indirectes par la promotion de commerces locaux, initiatives économiques locales.

■ Partenaires

Partenaires financiers : Ville de Paris, Europe, Diren, Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.



■ Escapade, liberté, mobilité

242 boulevard Voltaire - 75011 Paris

www.escapade.asso.fr

“Clé des champs” lancé en juillet 2005

Membre : Unat Ile de France



Activité principale de l'association : loisirs

Détail activité : loisirs de plein air : randonnées, visites, balades pour personnes à mobilité réduite

Objectif

Permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux milieux naturels, y pratiquer des activités récréatives, ludiques, pédagogiques et de découverte en rapport avec la faune, la flore, le patrimoine, l'environnement.

Permettre à ces personnes qui, en sont exclues de fait, de profiter des bienfaits que procure la nature.

Bref descriptif de l'opération

Mise à disposition de matériel d'aides à la mobilité (Modul'évasion, Electro-drive) en journée ou demi-journée, organisation de sorties et d'activités de loisir : accueil, initiation, accompagnement, information, enquêtes de satisfaction et développement d'activités variées.

Apports environnementaux liés au projet

Découverte de milieux naturels par des populations qui n'y ont pas accès, en situation de handicaps / enfants, adultes, personnes âgées, initiation des personnes à mobilité réduite (PMR) à l'environnement et l'écologie et pratiques de loisirs respectueuses des milieux : véhicules électriques non polluants, silencieux et non dégradant.

Apports sociaux liés au projet

Activités de loisirs partagées entre personnes valides et PMR, dans les milieux naturels, propices à la rencontre et à l'échange, création d'emplois pour valides et PMR, animation de sites naturels et mobilisation de bénévoles.

Apports économiques liés au projet

Création d'emplois depuis l'ouverture de la clé des champs : 1 emploi CDI temps plein (suite contrat d'alternance) + 1 emploi temps partiel.

Prévision 2007 : 1 emploi temps plein CDI, 1 emploi CDI d'une personne handicapée, 1 stage gratifié 6 mois, 8 volontaires civils durant 2 mois (avril à juin).

Partenaires

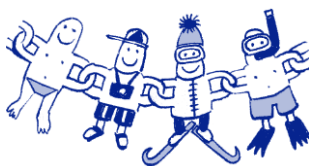
Région IDF, ville de Paris, Caisse d'Epargne IDF - Paris, FSE



L'Unat Ile de France a l'honneur du Forum de l'innovation !

Les deux “coups de cœur” du jury ont été décernés à deux associations de l'Unat Ile de France / ça se visite et Escapade liberté mobilité, témoignant ainsi de la reconnaissance du dynamisme des associations franciliennes et de leur implication dans le développement durable.

Chrystelle Boënnec de “Escapade liberté mobilité” et Camille Marmet de “ça se visite !”



Economie sociale

■ CEGES

Le Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'Economie sociale (Ceges) organise le 18 janvier 2008 de 17h à 20h 30, à la salle de la Mutualité à Paris, la Première rencontre nationale des chefs d'entreprises de l'Economie sociale. À cette occasion, les acteurs de l'Economie sociale entendent faire la démonstration de leur place dans la vie économique et sociale et présenter aux pouvoirs publics leurs propositions sur des sujets tels que croissance économique, emploi, dialogue social etc. Le programme sera disponible courant novembre, informations :

contact@ceges.org - www.ceges.org



Décès de Monique Mitrani

Après avoir lutté contre un mal implacable, Monique Mitrani nous a quittés le 7 novembre.

Monique était une grande militante du monde associatif et en particulier de l'éducation populaire. Après un engagement en 1954 aux Guides de France, elle a assuré la fonction de commissaire générale de cet important mouvement scout de 1986 à 1994. Elle a d'autre part assuré de nombreuses responsabilités au sein de plusieurs associations dont la présidence de Cogedep de 1974 à 1975 et de l'UCPA de 1977 à 1985. Elle était membre du bureau du CNVA et élue depuis 1995 au Conseil Economique et social où elle a produit un rapport sur "le tourisme des jeunes de 16 à 25 ans".

Dans cette épreuve l'UNAT est très proche de son mari Daniel et de ses deux filles Sophie et Catherine mitranidmo@noos.fr

Les Guides France préparent une manifestation pour partager la vie militante de Monique, le samedi 12 janvier, plus de renseignements sur www.guidesde-france.asso.fr

agenda

Unat

17 déc. 14h30 Solidarités sociales, rencontre d'information avec la Cnaf

18 déc. 10h Commission Patrimoine

14h30 Conseil d'administration

16 janv. 14h30 Bureau

Extérieur

18 janvier CEGES : 1^{ère} rencontre des chefs d'entreprise de l'économie sociale et solidaire

19 janvier CPCA : "Municipales – Cantonales 2008 : les associations s'engagent"

Une banque qui a l'esprit association, c'est un choix



**CREDIT
COOPERATIF**

FORFAIT ESPRIT ASSOCIATIONS

Simplicité, souplesse, économies... Esprit Associations est le forfait du Crédit Coopératif qui répond aux besoins quotidiens des petites et moyennes associations* : gestion en ligne, optimisation de la trésorerie, virements gratuits sur Internet, carte bancaire, assurance moyens de paiement...

Beaucoup de banques s'intéressent aux associations, mais peu en sont de vrais spécialistes. Au Crédit Coopératif, vous trouvez l'esprit et les solutions qui vous conviennent.

Pour en savoir plus
contactez-nous au **0810 801 807**

(prix appel local à partir d'un poste fixe ou selon opérateur)

*Offre réservée aux associations ayant un budget annuel inférieur à 200 000 €.

GRUPE BANQUE POPULAIRE

www.credit-cooperatif.coop